



SEPTEMBRE 2012 | VOLUME XVIII, NUMÉRO 3



JEAN-PIERRE TREMBLAY Vice-président exécutif

DU CÔTÉ DES MARCHÉS BOURSIERS

Les Bourses ont connu un bon trimestre tandis que les investisseurs espéraient d'autres interventions des banques centrales, et ce, au fur et à mesure des publications de statistiques économiques décevantes. La Banque centrale européenne et la Réserve fédérale américaine ayant répondu avec force, ainsi va un marché haussier sur fond de reprise économique fragile. Il faut maintenant espérer que ces politiques monétaires « ultra accommodantes » se traduiront par des impacts positifs sur le secteur de l'habitation aux États-Unis et, éventuellement, sur le taux de chômage qui demeure trop élevé chez nos voisins du sud. Il faudra également suivre de près la situation dans les pays émergents, alors que la Chine ne semble plus croître au rythme qu'elle nous a habitués

En attendant, notons que les investisseurs qui se sont armés de patience depuis quelques années, en conservant leurs investissements dans les marchés en dépit d'un contexte mondial plutôt difficile, ont été récompensés par des rendements nettement supérieurs à ceux générés par les placements garantis. À titre d'exemple, le rendement du Fonds omnibus FMOQ, au 30 septembre 2012, était de 8,24 % sur 1 an et de 5,33 % sur 3 ans; un certificat de placement garanti (CPG) aurait procuré un rendement d'à peine 1 % à 2 % pour les mêmes périodes. Dans l'expectative d'une poursuite de la reprise économique américaine, d'un assainissement des dettes des pays européens et de taux de croissance

des pays émergents toujours supérieurs à la moyenne des économies des pays développés, les prochaines années risquent fort d'afficher encore des rendements supérieurs pour les fonds équilibrés, en regard des taux actuels des CPG

DISTRIBUTION DES REVENUS ET DES GAINS EN CAPITAL DE FIN D'ANNÉE

Comme par les années passées, les Fonds FMOQ procéderont en fin d'année, s'il y a lieu, à la distribution des revenus et gains en capital nets (diminués des pertes en capital). Cette année, ces distributions auront lieu le vendredi 21 décembre. Les participants qui souhaitent effectuer des transactions avant les distributions de fin d'année devront donc nous faire part de leur intention avant 10 heures, le 14 décembre.

En plus d'accélérer les divers processus de fin d'année, une distribution plus hâtive permet aux participants qui le souhaitent d'effectuer, au cours des dernières semaines de l'année, des transactions sur des titres de leur portefeuille comportant des pertes potentielles. Ce faisant, ils peuvent réduire, voire annuler l'impact fiscal de cette distribution. Afin de vous aider dans cette planification fiscale, les montants distribués par part seront disponibles dans notre site Internet (www.fondsfmoq.com) dès le 24 décembre à 10 heures. Nos conseillers sont disponibles pour vous informer.

DANS CE NUMÉRO...

Le Fonds de placement FMOQ amélioré	4
Conférences interactives Planifier sa retraite	5
Promotion REEE	6
CyberStudio Fonds FMOQ	6
L'histoire en capsule	7
Incorporation, oui ou non ?	7
Survol des marchés financiers	8
Rendements et valeurs unitaires des parts	9
Frais de gestion	9
Fluctuations des marchés boursiers et obligataires	9
Offre globale de produits et services	10
Pour nous joindre	10

Dans ce bulletin, indépendamment du genre grammatical, les appellations qui s'appliquent à des personnes visent autant les femmes que les hommes; l'emploi du genre masculin n'a donc pour seul et unique but que de faciliter la lecture et la compréhension des textes.



DES CHANGEMENTS AU FONDS DE PLACEMENT FMOQ

À la suite d'une démarche structurée et rigoureuse, le Comité de suivi des gestionnaires et de la performance des Fonds FMOQ a procédé à une analyse en profondeur des stratégies de placement du Fonds de placement FMOQ. Au cours de sa réunion de juillet dernier, le gestionnaire des Fonds FMOQ, soit le Conseil d'administration de la Société de gérance des Fonds FMOQ inc., a entériné les recommandations du Comité. Les diverses modifications sont en cours de réalisation depuis le 28 septembre 2012. Pour plus de renseignements à ce sujet, nous vous invitons à prendre connaissance de l'article publié dans ce numéro.

COMPTE D'ÉPARGNE LIBRE D'IMPÔT (CELI)

Depuis le 1^{er} janvier 2009, le compte d'épargne libre d'impôt (CELI) est un produit d'épargne qui vous permet de mettre à l'abri de l'impôt les revenus d'un montant cumulatif de 5 000 \$ par année. Contrairement à un REER, les cotisations ne sont pas déductibles, mais en contrepartie, vous pouvez retirer (et redéposer) en tout temps votre capital, et ce, sans incidence fiscale.

Si vous n'avez pas encore ouvert un CELI ni déposé vos quatre tranches de 5 000 \$, il est toujours le temps de le faire, car les cotisations inutilisées s'accumulent. Si votre CELI est déjà ouvert et que vous y avez investi 20 000 \$, vous pourrez, dès le 1er janvier 2013, y ajouter un montant additionnel de 5 000 \$. Nous sommes en mesure de recevoir dès maintenant vos chèques postdatés ainsi que vos instructions de retrait bancaire ou de transfert de votre épargne non enregistrée. N'hésitez pas à nous faire signe.

LA CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ AUX FINS DE VOTRE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

La constitution d'une société aux fins de la pratique médicale peut comporter de nombreux avantages fiscaux pour les personnes qui se prévalent de cette possibilité. Si vous ne l'avez pas encore fait, nous pouvons vous épauler par une analyse préliminaire qui vous permet de prendre une décision éclairée et réfléchie. En plus de vous fournir une pochette d'information complète sur le sujet, nous pouvons mettre à votre disposition une banque de professionnels chevronnés et reconnus pour leur expertise et l'excellent rapport qualité – prix de leurs services. Informez-vous auprès de notre service de planification financière ou de votre conseiller.

CONFORMITÉ OBLIGE, VOTRE INTÉRÊT L'EXIGE

Les diverses réglementations en valeurs mobilières nous obligent à détenir un formulaire d'ouverture de compte contenant tous les renseignements requis et dûment signé par l'investisseur. De plus, afin de respecter la règle élémentaire qui consiste à « bien connaître son client », nous avons préparé un questionnaire destiné à établir votre profil d'investisseur.

Au cours de l'automne, nous procéderons à un envoi postal aux détenteurs de compte pour lesquels nous n'avons pas en main l'un ou l'autre de ces documents informatifs très importants. Il en va de votre intérêt et nous vous remercions à l'avance de votre collaboration. Si de plus amples renseignements ou une aide quelconque vous étaient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller.

ENREGISTREMENT DES CONVERSATIONS TÉLÉPHONIQUES ET INSTRUCTIONS VERBALES

Selon les règles prescrites par l'Autorité des marchés financiers (AMF), lorsque nous acceptons de prendre vos transactions par voie téléphonique, nous sommes tenus de respecter les obligations suivantes :

1. Nous assurer que vous avez consenti à une telle procédure par le biais d'une entente préalable. Pour ce faire, nous vous demandons de remplir et de signer le Formulaire d'autorisation limitée recommandé par l'Institut des Fonds d'investissement au Canada (IFIC). Plusieurs de nos clients l'ont déjà fait. Si tel n'est pas votre cas, vous pouvez obtenir le formulaire dans notre site Internet (www.fondsfmoq.com) ou le demander à votre conseiller.

 Nous devons également implanter des procédés d'enregistrement et de conservation (sur support électronique ou manuel) des instructions verbales ou écrites données par les clients pour l'exécution des transactions.

Afin de pouvoir conserver les instructions verbales de nos clients, nous avons mis en place un système d'enregistrement des conversations téléphoniques de nos conseillers. En plus de répondre aux exigences réglementaires, ce système nous permet, au besoin, de vérifier l'exactitude d'une transaction, de nous assurer du respect continu de la conformité et de la justesse des recommandations de nos conseillers, et d'améliorer la qualité de notre service à la clientèle

PROGRAMME DE CONFÉRENCES HIVER – PRINTEMPS 2013

Nous poursuivons avec enthousiasme notre programme de soirées-conférences sur divers sujets de nature économique et financière. La prochaine saison débutera par une conférence sur les perspectives économiques qui sera donnée le 15 janvier à Montréal et le 17 janvier à Québec. Le programme complet de la saison sera disponible en novembre prochain et nous espérons que vous continuerez à assister en grand nombre à ces soirées fort intéressantes.

Si vous ne pouvez pas être présent, sachez qu'il est maintenant possible de visionner les conférences dans notre CyberStudio Fonds FMOQ. Pour ce faire, vous n'avez qu'à vous rendre dans notre site Internet (www.fondsfmoq.com), cliquer sur le bouton « CyberStudio », et suivre les instructions. Vous y découvrirez également d'autres conférences d'intérêt.

À LA RENCONTRE DES OMNIPRATICIENS

Encore cette année, nous participerons à toutes les assemblées des associations affiliées à la FMOQ, ainsi qu'à tous les congrès de formation continue qui se tiendront au cours de l'automne. Nous espérons vous y rencontrer.

De plus, comme par les années passées, nous poursuivons notre programme de service en région pour les personnes de l'extérieur des grands centres de Montréal et de Québec. Nous nous déplaçons régulièrement dans toutes les régions afin d'y rencontrer, sur rendez-vous, les participants et les médecins qui le souhaitent. Ceux-ci sont avisés, par lettre ou par courriel, afin de convenir d'un rendez-vous. Si ce n'est pas déjà fait, soyez vous aussi parmi les nombreux professionnels qui se prévalent de ce service très apprécié.

SALON VISION 2012

Dans le cadre de l'entente de partenariat avec l'Association des optométristes du Québec (AOQ), nous aurons le plaisir de participer au *Salon Vision 2012* qui se tiendra les 1^{er} et 2 novembre prochain au Palais des congrès de Montréal. Les membres de l'AOQ auront une occasion privilégiée d'échanger avec des membres de notre équipe et de s'informer sur nos produits et services. Au plaisir de vous rencontrer à cette occasion.

OUVERTURE D'UN BUREAU DE GESTION PRIVÉE À QUÉBEC

Le vif succès que connaît notre service de gestion privée depuis son lancement

nous a convaincus de l'opportunité d'ouvrir un bureau de la Société de gestion privée des Fonds FMOQ inc. à Québec, afin de mieux servir notre clientèle de la capitale nationale et de l'Est du Québec. M. Claude Parent, jusqu'ici conseiller et représentant du courtier en épargne collective et responsable du développement des affaires de la société Les Fonds d'investissement FMOQ inc. pour la région, agira dorénavant aussi à titre de représentant de notre filiale de gestion privée. Pour tout renseignement relatif à ces services, n'hésitez pas à prendre contact avec lui

UN PREMIER DÉMÉNAGEMENT À QUÉBEC...

À Québec, l'ouverture d'un bureau de gestion privée, de même que la croissance de notre équipe de représentants en épargne collective, nous a contraints à déménager notre succursale... un étage plus haut.

Au lieu de venir nous rencontrer au 3º étage de la Place Iberville IV (2954, boulevard Laurier à Québec), vous devez dorénavant vous rendre au bureau 410 du même édifice pour rencontrer le personnel de la société Les Fonds d'investissement FMOQ inc., et au bureau 400 pour rencontrer celui de la Société de gestion privée des Fonds FMOQ inc. Vous ne pouvez pas vous tromper, car les deux sociétés partagent une réception commune.

... ET UN DEUXIÈME À VENIR À MONTRÉAL

Tout comme la FMOQ, l'ensemble des sociétés des Fonds FMOQ situées à Montréal déménageront leurs bureaux, d'ici la fin de l'année, à la Tour 2 de la Place Alexis-Nihon, aux limites de la municipalité de Westmount. De plus amples renseignements vous seront communiqués en temps et lieu.

DEUX NOUVEAUX EMPLOYÉS À NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Notre équipe de Québec et de l'Est du Québec s'agrandit avec l'entrée en fonction de deux nouvelles personnes-ressources. M. Jacques Genois occupe les fonctions d'adjoint aux conseillers et représentant du courtier en épargne collective, tandis que M^{me} Chantale Marquis assume les responsabilités de conseillère et représentante du courtier en épargne collective. Notre équipe est heureuse et fière d'accueillir ces deux nouvelles recrues à qui elle souhaite la bienvenue.

GESTION PRIVEE

LE SERVICE DE GESTION PRIVÉE FONDS FMOQ :

POUR UNE OFFRE SUR MESURE, PRENEZ CONTACT AVEC NOUS!

Montréal : 1 855 327-6166 Québec : 1 855 657-3248

www.gestionprivee.fondsfmoq.com

LE FONDS DE PLACEMENT FMOQ AMÉLIORÉ

Durant ses 20 premières années d'existence, le Fonds de placement FMOQ nous a habitués à des rendements de premier quartile¹. Cependant, au cours des dernières années, les résultats enregistrés ont été plus mitigés.

Son approche un peu plus agressive que celle des autres Fonds FMOQ diversifiés (Fonds omnibus FMOQ et Fonds revenu mensuel FMOQ) ne l'a sans doute pas très bien servi, alors que les marchés boursiers, surtout ceux à l'étranger, ont été durement frappés. La Société de gérance des Fonds FMOO, par le biais de son Comité de suivi des gestionnaires et des rendements des Fonds FMOQ (le Comité), s'est tout de même penchée sur la question et a entrepris, l'an dernier, une analyse complète du Fonds de placement FMOQ. Certaines pistes d'amélioration ayant été identifiées dans le cadre de cette démarche, nous sommes maintenant prêts à aller de l'avant.

Les membres du Comité ne se sont pas contentés de quelques modifications mineures à la structure actuelle. Ils ont réalisé leur mandat en faisant fi de celle-ci, des stratégies, des classes d'actifs et des gestionnaires du Fonds de placement FMOQ. Avec l'aide d'un consultant externe d'expérience, ils se sont appuvés sur de nombreuses études pour réfléchir sur une structure et des stratégies plus actuelles et en meilleure adéquation avec les objectifs du Fonds de placement FMOQ. Au terme de cet exercice, le Comité a déterminé les modifications à effectuer afin de rendre le Fonds conforme au modèle établi.

Voici donc les changements apportés depuis le 28 septembre ou qui sont en cours de réalisation.

TITRES À REVENU FIXE

Jusqu'à maintenant, le Fonds de placement FMOQ ne détenait, pour ses investissements en obligations, que des parts du Fonds obligations canadiennes FMOQ et différents titres à court terme, comme des bons du Trésor canadien.

Un gestionnaire de répartition tactique des actifs déterminait le poids à allouer aux titres à revenu fixe qui devaient se situer entre 25 % et 45 %, avec une cible de 35 %.

La cible en titres à revenu fixe a été abaissée à 31,4 % et le gestionnaire de répartition des actifs conserve une marge de manœuvre de ± 10 %. De plus, un faible pourcentage (3,2 %) d'obligations étrangères a été ajouté, soit des obligations de pays émergents et des obligations américaines à rendement élevé.

TITRES DE PARTICIPATION

Pour ses investissements en actions étrangères, le Fonds de placement FMOQ ne détenait que le Fonds actions internationales FMOQ. Il a été convenu d'en liquider une partie afin d'investir dans des titres immobiliers cotés en Bourse (7,9 %), dans des titres d'infrastructure cotés en Bourse (1,6 %), et dans des actions à faible volatilité (7,9 %). Pour ce qui est de la portion du Fonds investie en actions canadiennes, le Fonds actions canadiennes SEI a été vendu.

Aucun changement n'a été apporté quant aux gestionnaires, de sorte que BlackRock Asset Management (13,8 %) et Fiera Capital (7 %) continueront à gérer leur portion respective du Fonds, selon une approche « indicielle plus » et un style « croissance-momentum ». Le mandat d'actions canadiennes à faible capitalisation, tel qu'assumé par Fiera Capital, a été revu à la baisse (4 %). La cible en titres de participation a été augmentée de 65 % à 68,6 % et le gestionnaire de répartition des actifs conserve une marge de manœuvre de ± 10 %.

FONDS REVENU MENSUEL FMOQ

Le Fonds de placement FMOQ va aussi acquérir des parts du Fonds revenu mensuel FMOQ (4 %). Aux fins de complémentarité, cette décision lui permettra de profiter d'une gestion active en obligations et de détenir des actions canadiennes de style « valeur ».

LA SOCIÉTÉ DE GESTION PRIVÉE DES FONDS FMOQ INC.

La Société de gérance des Fonds FMOQ inc. a confié à la Société de gestion privée des Fonds FMOQ inc. un mandat de gestion qui consiste à sélectionner et à échanger différents fonds négociés en Bourse (FNB), et ce, dans le but de participer aux nouvelles catégories d'actifs choisies. En plus de permettre une excellente diversification, les FNB assurent une implantation à très faible coût et la Société de gestion privée des Fonds FMOQ inc. a déjà prouvé son savoir-faire dans ce secteur.

L'objectif visé par ces changements est de s'assurer que le Fonds de placement FMOQ demeure un fonds diversifié performant et offrant un excellent rapport risque – rendement. À la lumière de nos analyses, l'ajout de ces nouvelles catégories d'actifs devrait améliorer le rendement par unité de risque du Fonds, tout en différenciant clairement les trois Fonds FMOQ diversifiés (voir l'encadré ci-contre).

N'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller afin de discuter des nouvelles caractéristiques du Fonds de placement FMOQ et de la place que vous devriez lui réserver dans votre portefeuille.

¹ Au 31 décembre 1999, le rendement sur 10 ans le plaçait au 1^{er} rang parmi les 72 fonds utilisés dans l'univers de comparaison Aon Hewitt.

En résumé

FONDS OMNIBUS FMOQ

Ce Fonds équilibré traditionnel, composé de 55 % d'actions et de 45 % de titres à revenu fixe, est rééquilibré régulièrement et diversifié géographiquement en ce qui concerne les actions

Il bénéficie d'une approche plus conservatrice dans sa gestion obligataire, car il contient uniquement des obligations canadiennes, avec une forte proportion de titres gouvernementaux.

FONDS REVENU MENSUEL FMOQ

Ce Fonds équilibré avec emphase sur le revenu élevé est composé d'environ 30 % de titres à revenu fixe canadiens, de 15 % d'actions privilégiées et de 55 % d'actions à dividendes élevés.

Sa répartition d'actifs est gérée tactiquement, c'est-à-dire qu'il peut détenir entre 35 % et 65 % d'actions et ne contient aucune action étrangère.

FONDS DE PLACEMENT FMOQ

Ce Fonds équilibré plus « agressif » contient un pourcentage d'actions qui varie entre 58 % et 79 %.

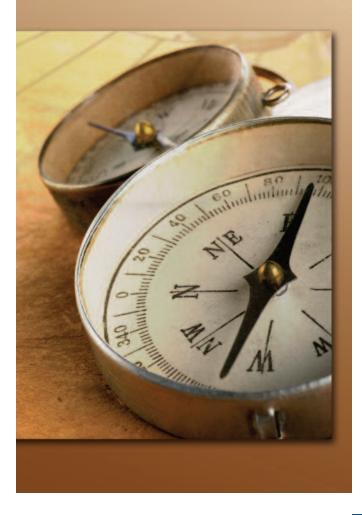
Il détient une bonne proportion de titres étrangers, dont certaines classes d'actifs plus spécialisées, comme des actions et des obligations de pays émergents, ainsi que des titres immobiliers et d'infrastructure cotés en Bourse.

CONFÉRENCES INTERACTIVES

PLANIFIER SA RETRAITE À COURT, MOYEN ET LONG TERME

Dans le cadre du Programme de retraite à court, moyen et long terme initié par Le Collège des médecins, nous diffusons les modules « Préparation à la retraite : les aspects financiers » et « Préparation à la retraite : les assurances et les aspects juridiques ». D'une durée de trois heures chacun, ces ateliers s'adressent aux médecins omnipraticiens, clients ou non des Fonds FMOQ, et donnent droit à trois heures de crédit de formation de catégorie 1.

Nous nous ferons un plaisir de donner ces formations à des groupes de 15 personnes et plus. Si vous souhaitez organiser le vôtre et nous accueillir pour ces ateliers, veuillez communiquer avec Mme Martine Payette, Directrice Affaires corporatives, Marketing et Communications, en composant le numéro 514 868-2082, poste 224, ou sans frais, le 1 888 542-8597, poste 224.



VOICI UNE PROMOTION JUSTE À TEMPS POUR VOTRE MAGASINAGE DES FÊTES...

LE REEE : UN CADEAU DE NOËL PLEIN DE BON SENS ET DE BONS SENTIMENTS...

D'ici au 21 décembre 2012, lorsque vous ouvrirez un **nouveau** régime enregistré d'épargne-études (REEE) pour un enfant qui vous est cher, nous bonifierons son compte de 100 \$, en autant que vous y versiez un minimum de 1 000 \$ lors du premier dépôt.

Ce nouveau compte servira de «tirelire» à l'enfant et vous pourrez continuer d'y verser d'autres cadeaux au cours des prochaines années. Les sommes ainsi déposées fructifieront à l'abri de l'impôt et seront bonifiées par des subventions des gouvernements fédéral et provincial. Un jour, ce pécule servira à financer les études post-secondaires de cet enfant, de quoi faire durer longtemps la magie de Noël.



CYBERSTUDIO FONDS FMOQ

La formation et la diffusion au bout de vos doigts

CyberStudio Fonds FMOQ est le nouveau portail de formation et de diffusion accessible en tout temps où que vous soyez.

Il vous donne accès à des contenus pertinents et intéressants parmi cinq volets mis à jour périodiquement.



CyberStudio Fonds FMOQ est ouvert aux clients et à l'ensemble des médecins omnipraticiens et optométristes. Si vous n'arrivez pas à accéder au portail, veuillez communiquer avec nous à l'adresse cyberstudio@fondsfmoq.com

LA RENAISSANCE ET L'ANATOMIE MODERNE

Aux XVIe et XVIIe siècles, les éléments constitutifs des communautés médicales des grandes cités étaient regroupés dans des corporations (collèges des médecins, associations de chirurgiens et de pharmaciens) qui jouissaient d'une reconnaissance officielle en droit public, en ce qui avait trait à l'enseignement et à l'exercice de leur pratique respective. La situation était cependant différente dans les petites localités où les chirurgiens et les pharmaciens assumaient les fonctions de diagnostic et de prescription incombant normalement aux médecins, dont la possession d'un titre universitaire les distinguait des autres personnes soignantes.

En Europe, le nombre d'universités a augmenté considérablement au cours du XVIe siècle, non seulement parce qu'elles incitaient les citadins à rester et qu'elles en attiraient de nouveaux, mais également parce que leur présence générait d'importantes retombées économiques dont profitaient les artisans, les marchands, les budgets municipaux, les finances de l'Église et le Trésor royal.

Similaire à celui du Moyen-Âge, le cycle des études débutait par l'apprentissage des lettres et de la grammaire dans les écoles, suivi des cours à la faculté des arts, l'obtention du diplôme de maitre ès arts étant une condition sine qua non pour

être admis à la faculté de médecine. Si l'organisation des études facultaires n'a pas été, elle non plus, l'objet de changements notables, l'enseignement pratique a été profondément marqué par la détermination des anatomistes à reproduire leur programme classique plutôt que de perpétuer la croyance médiévale du pouvoir créateur de Dieu.

La répugnance chrétienne pour la pratique des démonstrations anatomiques sur des cadavres a été à l'origine de restrictions très sévères et de leur corollaire : une pénurie de sujets d'étude. Les premiers anatomistes ont donc fait face à de très sérieuses difficultés. En Italie, par exemple, le contrôle de l'Inquisition était directement proportionnel aux réticences que les papes exprimaient ouvertement. C'est la raison pour laquelle nombre d'anatomistes ont payé très cher leur ferveur scientifique : de leur situation ou de leur liberté, et même parfois de leur vie.

Avec l'élimination rapide de ces contraintes dans certains États, des amphithéâtres d'anatomie permanents ont fait graduellement leur apparition, notamment à Padoue (Italie), à Leyde (Pays-Bas), à Bologne (Italie), à Montpellier (France) et à Bâle (Suisse).

Sources: CALLEBAT, Louis et autres. Histoire du Médecin, Flammarion, Paris, 1999, 319 p. BARIÉTY, M. et C. COURY. Histoire de la Médecine, Fayard, Paris, 1963, 1219 p. Extrait in Portraits de Médecins.



Associé à un courtier de plein exercice, ce conseiller en placement est exclusivement dédié aux clients référés par *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* dans le cadre d'une entente de partenariat.

Il compte plus de 20 ans d'expérience et est rémunéré exclusivement à salaire.

N'hésitez pas à vous informer.

REER, FERR ET CELI AUTOGÉRÉS

COMPTE AU COMPTANT
COURTAGE DE PLEIN EXERCICE

PAUL ANGERS angersp@vmbl.ca

1440, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 1122 Montréal (Québec) H3G 1R8 Téléphone : 514 954-3636 ou 1 866 954-3636

Télécopieur: 514 954-1038

Membre – Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières et Fonds canadien de protection des épargnants

OULOU NON?

Que vous soyez en début ou en milieu de carrière, ou que vous pensiez prendre votre retraite au cours des cinq (5) prochaines années, il est important de vous poser quelques questions concernant la pratique médicale en société et ses avantages pour vous, s'il en est. Voici quelques pistes de réflexion :

- Le revenu imposable de votre conjoint est-il inférieur au vôtre ou le deviendra-t-il dans un proche avenir?
- Avez-vous à charge des enfants majeurs ou sur le point de le devenir, qui n'ont pas de revenus ou qui en ont peu?
- Assumez-vous les frais d'études de vos enfants majeurs ou qui le deviendront sous peu?
- En plus de verser annuellement à un REER la cotisation maximale permise, épargnez-vous des sommes additionnelles? Si oui, sont-elles supérieures à 10 000 \$ par année?

VOTRE SOCIÉTÉ EST DÉJÀ CONSTITUÉE ?

Bravo! Vous devriez maintenant vous assurer de tirer pleinement bénéfice des avantages que procure votre société constituée aux fins de regrouper les revenus de votre pratique médicale.

N'hésitez pas à nous consulter. Cette démarche avisée vous permettra de faire des choix judicieux.

DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUES

L'économie mondiale croît à un rythme anémique. Les problèmes financiers de l'Europe qui ont semé la panique sur les marchés au deuxième trimestre sont le reflet de forces structurelles qui pèsent d'autant plus lourd. La réduction du levier financier de même que la piètre croissance démographique en Occident exacerbent le surendettement des gouvernements. À l'heure où des réformes sur le rôle et les dépenses de l'État sont nécessaires, un étonnant manque de leadership afflige l'appareil gouvernemental. La grogne populaire gagne du terrain et ne fait qu'accentuer la distance entre agents économiques. Peu de pays y échappent. Ce blocus fiscal commande ainsi une intervention monétaire sans précédent des banques centrales. L'injection de liquidités entreprise en septembre apporte un soutien primordial sans lequel l'économie mondiale aurait probablement basculé en récession. Cet abaissement artificiel du taux d'intérêt à court, moyen et long terme sera maintenu tant et aussi longtemps que les indicateurs économiques phares ne seront pas redressés. Ce degré de stimuli est incontestablement positif pour le sentiment de marché, quoiqu'il ne s'agisse que d'une nouvelle dose d'oxygène à une reprise économique qui tarde à s'embraser véritablement.

POLITIQUE MONÉTAIRE ET TITRES À REVENU FIXE

La Banque du Canada est l'une des rares à ne pas avoir effectué de modification à sa politique monétaire au cours de l'été. Le discours de la Banque est effectivement demeuré au beau fixe depuis mars dernier alors que son gouverneur annonçait ses intentions de contrecarrer pro-activement une surchauffe économique au pays. Le gouverneur de la Banque, monsieur Mark Carney, maintient un discours ferme sur l'importance d'éviter un surendettement des ménages, de prévenir une bulle immobilière et d'augmenter la productivité. Selon nous, en dépit d'un dollar de plus en plus fort, la Banque n'aura aucune réticence à implanter une politique monétaire restrictive (c.-à-d. hausser le taux directeur) advenant une poussée de l'inflation. À cet égard, les nouvelles rondes d'assouplissement quantitatif introduites par la Réserve fédérale, la Banque d'Angleterre et la Banque du Japon apportent un nouveau souffle sur le marché des actions, commodités et crédits aux

entreprises. La Banque centrale européenne (BCE) a emboîté le pas et réussit un rare sauvetage financier chez les nations périphériques. Ce nouvel afflux de liquidités crée un effet psychologique de richesse qui stabilise la confiance, la consommation et l'investissement. Toutefois, les problèmes structurels étant ce qu'ils sont, l'effort coordonné des banques centrales devra, selon nous, être reconduit périodiquement. C'est effectivement l'engagement envers leguel Ben Bernanke (Président de la Réserve fédérale) et Mario Draghi (Président de la BCE) se sont commis au cours des dernières semaines. Nous crovons par ailleurs que cette ronde d'interventionnisme trouvera écho chez les pays émergents. Le Brésil est sans doute celui qui déplore le plus les effets collatéraux d'une augmentation illimitée de la masse monétaire dans le monde occidental. D'autres nations émergentes telles que l'Inde, l'Indonésie et, éventuellement, la Chine sont prêtes à accepter une hausse de l'inflation afin de contrer leur perte de compétitivité. Bien que souhaitable, une poussée significative des actifs risqués sera assortie d'une hausse matérielle de l'inflation à l'échelle mondiale.

MARCHÉS BOURSIERS

À l'instar de la météo nord-américaine, les marchés boursiers ont connu un été chaud. À l'exception du Nikkei japonais, toutes les principales places boursières ont généré des rendements positifs. En tête de liste, le DAX allemand suivi d'autres indices européens. Le S&P 500 avec près de 6 % d'appréciation a offert un résultat pour le moins surprenant. Au terme de juin, la BCE annonçait de nouvelles mesures pour améliorer l'accès du système bancaire à ses opérations de crédit. Cette annonce venait supporter l'effort de rapprochement des gouvernements de la zone euro et repousser les risques de défaut. Malgré de faibles volumes de transactions en juillet, les investisseurs ont accueilli positivement cette annonce. Des statistiques économiques plus ou moins encourageantes du côté des États-Unis ont, par la suite, jeté une douche d'eau froide sur cette embellie. Il n'en fallait pas moins pour que surgissent à nouveau les attentes d'une intervention monétaire de la part de la Réserve fédérale. Les marchés ont ainsi « surfé » sur ces attentes tout au long du mois d'août. Finalement, les investisseurs les plus agressifs furent récompensés en septembre avec une intervention monétaire musclée

À L'HORIZON

L'économie évolue en dents de scie et les perspectives nous portent à croire que cette situation perdurera encore pour plusieurs trimestres. Dans cette mesure, il est normal que les indicateurs économiques basculent tantôt en zone positive, tantôt en zone négative. La tendance n'est certes pas claire, pourtant une rare certitude émerge depuis la fin août : si les gouvernements ne peuvent imposer des réformes constructives, les banques centrales, elles, sauront mettre en place les mesures nécessaires pour supporter l'économie. Les marchés boursiers ont vite compris cette dynamique et se sont ajustés en conséquence. À ce stade, nous croyons que la réévaluation des actions s'est opérée de façon précipitée et que la résurgence des traumatismes passés pourrait facilement entraîner de nouvelles pointes de volatilité. Les vecteurs de décroissance demeurent bien présents et un appareil médiatique financier pesant continuera d'affecter le sentiment de marché, à tort ou à raison.

Ceci étant dit, le scénario le plus probable pour les 12 prochains mois demeure celui de l'expansion économique. L'injection massive de liquidités stabilise le crédit, la demande finale en biens et services de même que l'investissement. Ces facteurs influenceront marginalement, mais positivement, les bénéfices des sociétés, lesquelles poursuivent leurs rachats d'actions et hausses de dividendes. Nous attendons donc de meilleurs points d'entrée sur les marchés boursiers avant de nous commettre. D'autre part, nous sommes vendeurs d'obligations canadiennes étant donné notre conviction selon laquelle la Banque du Canada augmentera les taux d'intérêt dès que les conditions le permettront.

Nos scénarios alternatifs sont maintenant :

- une stagnation économique propice aux obligations, mais négative pour les actions;
- une crise de devise négative aux actions et partiellement néfaste pour les obligations;
- une escalade de tension à l'approche de potentiels conflits armés, négative pour les obligations et actions internationales, mais positive pour l'or, le pétrole et le marché boursier canadien.

RENDEMENTS ANNUELS COMPOSÉS (%) ET VALEURS UNITAIRES DES PARTS (\$) AU 28 SEPTEMBRE 2012 2 ans 5 ans 15 ans 20 ans (%) ou (\$) **FONDS FMOQ** (%) (%) (%) depuis création (%) (%) (%) (%) Monétaire 0,84 0,88 0.70 0,86 1,43 2.13 2,83 3.41 10.014 Omnibus 8,24 4,62 4,94 2,21 4,79 7,13 21,640 5,33 6,28 Fonds de placement 8,42 2,22 2,91 3,64 0,98 5,64 4,51 7,51 22,157 Revenu mensuel 7.43 5.85 8.45 6,73 4.45 S.O. S.O. 5,05 (06.10.06) 10,100 Obligations canadiennes 4,53 5,49 5,69 6,47 5,91 5,19 5,69 (16.03.01) 11,787 s.o. Actions canadiennes 8,25 2,65 5.55 3,36 -1,048.67 6,13 8,28 (31.05.94) 20,592 Actions internationales 14,16 4,33 3,53 1,11 -3,14 2,01 1,08 2,05 (31.05.94) 7,726

Les Fonds FMOQ sont vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de Les Fonds d'investissement FMOQ inc., cabinet de services financiers. Un placement dans les Fonds FMOQ s'effectue sans frais, mais implique des frais de gestion annuels, prélevés à même les Fonds. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ne tient pas compte de l'impôt sur le revenu payable par un porteur et qui aurait pour effet de réduire le rendement net. Les Fonds FMOQ ne sont pas garantis, ni couverts par un organisme d'assurance-dépôts. La valeur des parts fluctue souvent et rien ne garantit que le plein montant de votre placement vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement dans l'avenir. Le rendement historique annualisé du Fonds monétaire FMOQ est de 0,96 % pour la période de sept jours arrêtée à la date du présent rapport; celui-ci ne représente pas un rendement réel sur un an.

IMPORTANT

Les Fonds FMOQ étant évalués, pour fins de transactions, le dernier jour ouvrable de la semaine (habituellement le vendredi), nous devons effectuer les transactions des participants ce même jour. Conformément aux règles contenues dans notre prospectus simplifié déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, nous vous rappelons que vos instructions de placement doivent nous parvenir avant 10 h le vendredi (ou le dernier jour ouvrable de la semaine), sans quoi nous

devrons reporter lesdites instructions à la semaine suivante.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Types de fonds	Moyennes de l'industrie*	Fonds FMOQ comparables	
Monétaires canadiens	0,76 %	Monétaire	0,42 %
Équilibrés canadiens	2,18 %	Omnibus Revenu mensuel	1,00 %
Équilibrés	2,21 %	Placement	1,00 %
Obligations canadiennes	1,36 %	Obligations canadiennes	1,00 %
Actions canadiennes	2,12 %	Actions canadiennes	1,00 %
Actions mondiales	2,51 %	Actions internationales	1,00 %

FLUCTUATIONS DES MARCHÉS BOURSIERS [*] ET OBLIGATAIRES										
Indices	Variation depuis 1 an	28.09.12	Écarts	29.06.12	Écarts	30.03.12	Écarts	30.12.11	Écarts	30.09.11
S&P/TSX (Toronto)	6,0 %	12 317,46	6,2 %	11 596,56	-6,4 %	12 392,18	3,7 %	11 955,09	2,8 %	11 623,84
S&P 500 (New York) **	20,2 %	1 412,50	1,9 %	1 385,58	-1,3 %	1 404,26	9,8 %	1 278,96	8,8 %	1 175,38
MSCI EAEO (Europe, Australie, Extrême-Orient) **	3,8 %	1 481,57	2,3 %	1 447,85	-6,5 %	1 548,81	7,8 %	1 436,54	0,7 %	1 426,68
DEX Univers (obligations canadiennes)	5,5 %	891,40	1,2 %	880,50	2,3 %	861,10	-0,2 %	863,00	2,1 %	845,30

^{*} ces pourcentages représentent les fluctuations des valeurs des indices. Ils n'incluent pas les rendements de dividendes.

^{**} convertis en dollars canadiens.

La société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* offre toute une gamme de produits et services financiers¹ aux membres de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, de l'Association des Optométristes du Québec ainsi qu'**à leurs proches.**

ÉVENTAIL DE PRODUITS ET SERVICES

Régime offerts

- Compte non enregistré
- Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
- Fonds enregistré d'épargne-retraite (FERR)
- Compte de retraite immobilisé (CRI)
- Fonds de revenu viager (FRV)
- Régime enregistré d'épargne-études (REEE)
- Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)
- Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)

Fonds FMOQ²

Une famille de fonds communs de placement uniques, conçus spécifiquement par et pour les membres de la communauté médicale québécoise.

Titres constitutifs d'un portefeuille de haute qualité, les différents Fonds FMOQ sont reconnus pour leurs rendements enviables et leurs frais de gestion parmi les plus bas de l'industrie :

- monétaire
- omnibus
- placement
- revenu mensuel
- obligations canadiennes
- actions canadiennes
- actions internationales

Autres familles de fonds communs de placement³

Vous souhaitez diversifier votre portefeuille? Vous désirez investir dans un secteur clé de l'économie? Nous sommes en mesure de vous conseiller et de vous offrir la plupart des familles de fonds communs de placement disponibles sur le marché.

Obligations garanties4

Que ce soit à titre de complément ou d'alternative aux fonds communs de placement, nous offrons divers types d'obligations (boursière, à taux progressif, à taux fixe, etc.) d'Épargne Placements Québec.

Dépôts à terme⁵ et billets à capital protégé

Vous pouvez aussi acheter des dépôts à terme et des billets à capital protégé garantis sous certaines conditions.

Que vous souhaitiez protéger une partie de votre portefeuille ou savoir d'avance son rendement, nous sommes en mesure de satisfaire vos besoins.

Régimes autogérés, comptes au comptant, courtage à escompte ou de plein exercice^{6 ou 7}

Pour vous procurer des actions ou des obligations négociables, profitez de nos partenariats avec des sociétés de courtage en valeurs mobilières bien établies. Investissez dans un REER autogéré ou dans un compte au comptant, ou adhérez au service de courtage à escompte ou de plein exercice.

Service de Gestion privée⁸

Vous pouvez confier la gestion de vos actifs à des experts, tout en suivant l'évolution des marchés.

En plus des services-conseils rattachés à l'offre de ces divers produits, la Société met également à la disposition de sa clientèle un service complet de planification financière touchant les sept domaines d'expertise reconnus par l'Institut Québécois de Planification Financière (finance, fiscalité, aspects légaux, retraite, succession, placements et assurances).

La Société a pris les mesures nécessaires afin que son offre de produits et services financiers soit toujours effectuée de façon neutre et objective, dans le seul intérêt du client, et ce, par du personnel reconnu pour ses compétences.

- (1) directement ou par le biais d'ententes de partenariat
- (2) vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de la société Les Fonds d'investissement FMOQ inc.
- (9) vendus au moyen de prospectus simplifiés disponibles auprès de la société Les Fonds d'investissement FMOQ inc. et des diverses sociétés émettrices
- (4) Épargne Placements Québec™ est une unité administrative du ministère des Finances du Québec
- (5) Capital garanti à 100 % et assujetti aux limites de 100 000 \$ et de 5 ans prévues par les régimes d'assurance-dépôts applicables
- (6) offerts par B2B Trust et MRS inc. et ses filiales dans le cadre d'ententes conclues par la société Les Fonds d'investissement FMOQ inc.
- (7) offerts par Valeurs Mobilières Banque Laurentienne (VMBL) dans le cadre d'une entente de partenariat conclue par la société Les Fonds d'investissement FMOQ inc.
- (8) offert par Société de gestion privée des Fonds FMOQ inc., société-sœur de Les Fonds d'investissement FMOQ inc.



Montréal

1440, rue Sainte-Catherine Ouest Bureau 1111 Montréal (Québec) H3G 1R8

Téléphone : 514 868-2081 Sans frais : 1 888 542-8597 Télécopieur : 514 868-2088

Québec

Place Iberville IV 2954, boulevard Laurier Bureau 410 Québec (Québec) G1V 4T2

Téléphone : 418 657-5777 Sans frais : 1877 323-5777 Télécopieur : 418 657-7418

Site Internet

www.fondsfmoq.com

Courriel info@fondsfmoq.com



